

INTITULE DU POSTE

ENSA PARIS-BELLEVILLE-2024-1775809- MCF SHSA cat 1 n°3

**INTITULE LONG DU
POSTE**

Maître ou maîtresse de Conférences / Sciences Humaines et Sociales pour
l'Architecture / Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Corps :	MCF
Catégorie :	A
Poste ouvert par concours	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2025

LOCALISATION DU POSTE

Région	Ile-de-France
Département	Paris
Adresse	60, boulevard de La Villette, 75019

EMPLOYEUR *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

La formation à l'ENSA de Paris-Belleville repose sur des principes fondateurs qui constituent le projet pédagogique.

- Un enseignement pluridisciplinaire
- Un socle commun constitué d'enseignements fondamentaux, comprenant la maîtrise des moyens de représentation de l'espace, la théorie, l'histoire de l'architecture, la construction et les sciences humaines et sociales
- Une articulation entre projet pédagogique et projet scientifique. Elle repose sur l'implication du corps enseignant dans des activités de recherche et permet l'actualisation des savoirs enseignés
- Une primauté donnée au projet architectural et urbain

L'École attache une grande importance au lien entre l'enseignement et la pratique. Elle porte autant d'attention à l'architecture d'édifices qu'à celle des territoires, à la réhabilitation du patrimoine, à la réutilisation de l'existant, à la forme produite autant qu'aux techniques constructives (double cursus avec le CNAM) et s'efforce de considérer la responsabilité sociale de l'architecte à la lumière des questions contemporaines.

Elle fait clairement le choix de dispenser un enseignement continu, progressif puis cumulatif du projet sous toutes ses formes, durant les années qui mènent au DEA, permettant à chaque étudiant-e de construire son propre parcours d'études. Elle développe, après le diplôme, en coopération avec d'autres établissements, quatre DSA (Maîtrise d'ouvrage / Patrimoine / Projet urbain / Risques majeurs) et un Mastère Architecture et scénographies.

DESCRIPTIF DU SERVICE *présentation des activités scientifiques de l'école*

L'École instaure un dialogue singulier entre projet pédagogique et projet scientifique.

L'IPRAUS associe et confronte les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société. Les axes de recherche sont : Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions / Territoires et paysages en transition(s) / Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales / AsiaFocus. Il est équipé d'accueil de l'ED VTT (actuellement Comue Paris-Est Sup).

L'évolution des contenus et des modalités d'enseignement renforce la cohérence générale du projet pédagogique et scientifique, répondant aux enjeux de l'enseignement et de la recherche en architecture, mais aussi à la mutation des conditions d'exercice de la profession.

Deux thèmes interdisciplinaires sont posés afin d'aborder les diverses réalités professionnelles.

- Les conditions du projet : les questions posées par les contextes et enjeux politiques, économiques, sociétaux et environnementaux qui président à la fabrique du projet, permettant d'élaborer une pensée critique et réflexive opératoire.
- L'édification du projet : les questions liées à la mise en œuvre, au chantier, à la définition des principes et des détails constructifs, à la matérialité et à l'expérimentation..., afin de (re)penser les approches conceptuelles et les modes constructifs, en lien avec l'analyse des ressources, et (re)conquérir ainsi les missions de maîtrise d'œuvre d'exécution.

DESCRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

L'ENSA-PB recrute une enseignante-chercheuse ou un enseignant-chercheur en Sciences Humaines et Sociale pour l'Architecture afin d'élargir et/ou consolider ce champ.

La personne recrutée rejoindra les équipes pédagogiques constituées dans les formations dispensées par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Belleville et les équipes de recherche de l'IPRAUS.

Ce recrutement permettra de :

- Consolider les enseignements dans le champ des SHSA en formation initiale : connaissance des théories socio-anthropologiques, lecture et compréhension des représentations et pratiques spatiales ; approche des grands enjeux contemporains de compréhension et de transformation des espaces habités ;
- Nourrir l'approche critique des enjeux contemporains de compréhension et de transformation des espaces urbains ;
- Contribuer ainsi à l'enseignement du projet architectural, urbain et paysager et à l'initiation à la recherche dans l'école.

Missions

L'enseignant-e recruté-e devra s'investir pleinement dans la formation initiale. Les charges suivantes devront faire l'objet d'un développement (contenus, méthodes...) cohérent avec les orientations générales de la candidature.

Il/elle assurera prioritairement le :

- Un cours magistral en Licence 1 - Semestre 2 d'Introduction à la sociologie/anthropologie urbaine, enseignement obligatoire s'adressant à toute la promotion, ainsi que l'encadrement des TD adossés au cours qui mobilisent les méthodes et concepts des SHSA ;
- Un enseignement dans un séminaire de recherche en master sur les deux semestres ;
- Une option libre sous forme de cours au choix en L3/Master 1 à proposer, qui renforcerait un domaine de recherche existant ou émergeant à l'école notamment autour des questions de fabrication et production de l'espace et des territoires à toutes les échelles, de l'espace public à l'habitat, des stratégies d'acteurs et de coexistence socio-spatiales etc. ;
- Des collaborations dans les studios de projet, en faisant valoir ses compétences spécifiques auprès de l'équipe pédagogique en place ;

Le service sera complété par :

- Un engagement durant la semaine introductive de licence 1 - semestre 2 pensée sous la forme d'enseignements collégiaux mobilisant les enseignants du semestre ;
- Une participation aux rapports d'études en Licence 3 - semestre 2 ;
- Une participation aux jurys de projet et l'encadrement de rapports de stage.

CONDITIONS PARTICULIERES D EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

- Spécificité du poste

La personne recrutée a vocation à rejoindre le laboratoire IPRAUS pour contribuer, par ses travaux scientifiques, à son développement et à son animation. Il/elle pourra développer des projets de recherche autour des axes principaux et thématiques transversales définis par le laboratoire.

Le dossier de candidature devra mettre en avant une réelle pratique de la recherche : projets passés et en cours. À ce titre, il/elle pourra bénéficier des décharges pour activités scientifiques.

- Liaisons hiérarchiques

La direction de l'École et celle des études exercent la responsabilité de la définition de la charge du service (320 h équivalents TD par an), sachant qu'une décharge d'enseignements pour activités et responsabilités de recherche est prévue.

- Liaisons fonctionnelles

La personne retenue doit pouvoir travailler en excellente coopération avec le corps enseignant du champ VT, avec celui des autres disciplines, ainsi qu'avec les membres de l'IPRAUS.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences (souhaitées pour la mutation) requises pour le concours

- Compétences souhaitées

- Présenter une expérience solide d'enseignements, en lien avec les questionnements actuels du champ SHSA et une capacité à construire une pédagogie et un enseignement sous différentes modalités (cours magistral, TD, intensif, optionnel...);
- Développer une approche critique permettant d'intégrer les enjeux sociétaux et environnementaux dans ses enseignements ;
- Avoir la capacité à travailler avec d'autres disciplines, porter une attention particulière à l'interdisciplinarité au sein des SHSA et à la pluridisciplinarité au sein de l'ENSAPB ;
- Avoir une expérience de recherche en SHSA afin de pouvoir tisser les relations interdisciplinaires nécessaires requises par l'école.

- Savoir-faire et savoir-être

- Une autonomie dans la conduite d'enseignements ;
- Une attention aux conditions d'apprentissage, aux rythmes de travail des étudiants et sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux d'un public étudiant aux profils variés ;
- Une maîtrise de méthodes d'enseignement visant à développer l'esprit critique des étudiant-e-s ;
- Une capacité à s'intégrer dans un groupe d'enseignant-e-s déjà en place, à travailler en équipe avec un groupe interdisciplinaire ;
- Une implication et un investissement régulier.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

La personne participera à la recherche dans l'École et au sein du Laboratoire IPRAUS. Ses missions scientifiques et son investissement dans l'école et le laboratoire contribueront au renforcement des axes déjà définis et à les faire évoluer.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Doctorat requis (géographie, sociologie, anthropologie, aménagement...)
Expérience de l'enseignement et de la recherche.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Postes ouverts par concours
Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de **l'ENSA de Paris-Belleville**.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

Personne à contacter

Recrutement-enseignants@paris-belleville.archi.fr